

# ECH@di RESEAU

N° 30

vendredi 26 juin 2020

## EDITO

Des centaines de personnes commencent et vont se retrouver sans hébergement, voire moyens de subsistance, car nombre de « petits boulots » qui permettaient de faire face, ont disparu dans la tempête pandémique et sa gestion calamiteuse. L'Etat a commencé timidement, pendant la crise, à se donner les moyens de respecter les droits élémentaires de façon inconditionnelle. Le déconfinement ne doit pas signifier un retour en arrière, mais une généralisation pérenne de cette prise en charge. N'est-ce pas une façon de parler d'une société dans laquelle tout le monde « vit simplement, simplement pour que tout le monde puisse vivre dignement » comme disait Gandhi. Ne serait-ce pas cela l'authentique démocratie hospitalière ?

## DÉFENSE DES DROITS

**Les Préfectures inaccessibles et hors-la-loi :** Depuis le 24 juin, les délais recommencent à courir pour les personnes qui demandent un titre de séjour. Beaucoup doivent le faire dans un délai maximal de 2 mois, soit avant ce 24 août. Mais accéder aux préfectures suppose d'obtenir un rendez-vous via Internet ou de déposer sa demande en ligne. Alors que la loi interdit d'imposer l'utilisation d'Internet pour les démarches administratives, la crise sanitaire renforce la dématérialisation du service public, au détriment des droits des personnes qui n'y ont pas accès, notamment étrangères. (La Cimade)

**Étudiants étrangers : autorisation dérogatoire de travail.** En raison de la pandémie de Coronavirus Covid-19, un étudiant étranger peut exercer une activité professionnelle salariée dans la limite de 80 % de la durée de travail annuelle. Cette dérogation concerne l'étranger présent en France à la date du 16 mars 2020 et ayant une carte de séjour temporaire portant la mention "étudiant". Les étudiants algériens ne sont pas concernés. La dérogation est applicable jusqu'à la reprise effective des cours dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur. (RUSF)

**Rapport 2019 du HCR.** Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés vient de sortir son rapport annuel - une fois de plus il exhorte tous les pays à faire mieux en terme d'accueil ! On est loin du compte...

"Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, exhorte ce jour tous les pays à travers le monde à faire davantage pour offrir un foyer aux millions de réfugiés et autres personnes déracinées par les conflits, la persécution ou tout autre événement bouleversant l'ordre public. Comme le montre le rapport statistique publié ce jour, les déplacements forcés concernent aujourd'hui plus de 1% de l'humanité - soit une personne sur 97 - celles qui fuient étant de moins en moins nombreuses à pouvoir rentrer dans leur pays d'origine."

Pour avoir accès au document dans son intégralité : <https://www.unhcr.org/5ee200e37/>

## LA VIE DES ASSOS

**La plate forme du Mac Do** est devenu le C.I.A (collectif d'intérêt des associations). Deux de ses membres actifs ont été arrêtés et déférés devant le tribunal de grande instance puis relâchés. Nous manquons actuellement d'informations précises.

**SOS Méditerranée.** L'Ocean Viking est reparti vers la Méditerranée centrale pour porter secours aux personnes en détresse en mer. L'association a recruté une équipe médicale de quatre professionnelles de santé : un médecin, deux infirmières et une sage-femme : <https://is.gd/uwiVvB>

**Médecins du Monde.** « Candidats, engagez-vous en faveur d'une ville hospitalière ! » ; l'antenne PACA de Médecins du monde demande aux candidats à la mairie de Marseille de s'engager à prendre des mesures pour l'accès aux droits et aux soins de tous les habitants : <https://clck.ru/P9U2K>

**Asso Vendredi 13 :** « A l'aube d'une crise alimentaire ». Même après le déconfinement, « les associations de quartier, que l'on aide en distribuant aussi des produits de première nécessité en vrac, nous font remonter que les demandes augmentent toujours ». A lire dans <https://is.gd/k8EEX2>

**Collectif Saint Just / Mineurs isolés étrangers.** Reprise des permanences "Mineur-es Isolé-es Exilé-es" au Manba (8 rue Barbaroux, métro réformés), tous les mercredis soir à 18h00. N'hésitez pas à faire circuler l'info et à y orienter les jeunes !

**L'équipe de Sindiane** reprend ses activités à Coco Velten dès lundi 22 juin. Les activités de soutien psycho-social et juridique auront lieu au 16 rue Bernard du Bois 13001 Marseille. Elles sont réservées aux femmes et personnes exilées LGBT. Des accompagnements administratifs et médicaux et des temps conviviaux sont organisés pour les bénéficiaires.

Contacts : [sindiane13@gmail.com](mailto:sindiane13@gmail.com) - 07 66 50 08 73 (arabe, kurde, anglais), 07 56 87 86 42 (arabe, français)

sur whatsapp : 0033662602906 (français, anglais, russe) - sur facebook : sindiane

## ACTIONS

**Marche pour la régularisation des sans-papiers.** A Marseille, le samedi 20 juin, journée internationale des réfugié.e.s, plus de 1500 personnes ont participé à cette marche qui revendiquait le respect des droits élémentaires, notamment à l'alimentation et à l'hébergement, ainsi que la régularisation des personnes dites « sans papier ». Symboliquement, ces dernières, tout récemment constituées en collectif, étaient en tête de cortège. <https://clck.ru/P9TCa>

**Comment réagir sur Facebook ?** Si vous constatez des publications inacceptables sur Facebook (Cf : celle de Martine Vassal la semaine dernière sur le squat St Just), sachez qu'elles peuvent être "signalées", c'est à dire « dénoncées » par une procédure très simple en TROIS clics : Sur la droite de la publication, il y a trois petits points : CLIC - Choisir "trouver de l'aide ou signaler la publication": CLIC - Choisir "fausse information" : CLIC.

Nous avons déjà signalé la vidéo mensongère de Mme Vassal : <https://www.facebook.com/watch/?v=297887788006382>. Vous pouvez intervenir. En principe, il y a un onglet "fausse information en campagne électorale" mais aujourd'hui, il n'apparaît plus pour ses posts... N'hésitez pas non plus à compléter le fil des commentaires avec des preuves documentées pour ceux qui en ont.

## LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 12 juin et le 26 juin, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 11 demandes d'hébergement. Comme nous le pensions, elles sont en nette progression, mais hélas les opportunités ne suivent pas. Avec la fin des hébergements en hôtel ou centres, sans compter les squats, il va falloir envisager des mesures plus radicales et larges.

---